



ANNEXES : Informations complémentaires sur les différents documents

1) Document « Situation financement minimum »

Ce document indique le déficit sur contrat, qui correspond à la différence entre le financement minimum et les réserves sur contrat. Pour les collaborateurs actifs, le premier document que vous recevez indique le déficit par affilié. Par la suite, les montants seront affichés par affilié ou regroupés, selon le niveau de détail de vos bordereaux.

Nous ne fournissons pas d'aperçu personnel pour les collaborateurs ayant quitté l'employeur et laissé leur pension complémentaire dans le plan de pension (les « dormants »). Les montants pour ces collaborateurs sont regroupés. Les informations détaillées sont disponibles dans le bordereau csv sur AG EB Online [ou peuvent être demandées à votre équipe de gestion].

Ce document est purement à titre informatif et fournit des informations complémentaires en cas de demande de sous-financement.

Exemple à titre indicatif :

SITUATION FINANCEMENT MINIMUM	
Groupe N° : xxxx/xxxx	xxxxxxxxxxxxx (Financement minimum pour tous les groupes/sous-groupes du règlement)
Compte Employeur N° :	xxxxx
Votre Gestionnaire :	xxxxxxxx,xxxxxx xx/xxx.xx.xx
Date d'effet :	31/01/2025
Règlement N° :	x.xxx
Spécifications :	Plan de base

	DEFICIT SUR CONTRAT (sans tenir compte du fonds de financement) (1)
TOTAL ACTIFS	2.259,75 EUR
TOTAL DORMANTS (2)	91,56 EUR

DÉFICIT TOTAL SUR CONTRAT	2.351,31 EUR
Ce n'est pas le montant que vous devez payer. Veuillez consulter la "demande de paiement". Ce document mentionnera, à la rubrique "sous-financement actualisé" si, après avoir tenu compte du solde du fonds de financement, un montant est dû.	

(1) En tant qu'employeur, vous êtes légalement obligé de constituer une réserve minimale pour chaque affilié afin de disposer à tout moment des moyens suffisants pour satisfaire aux obligations contractuelles. C'est ce qu'on appelle le **financement minimum**. En l'absence de réserves suffisantes, il y a lieu de verser les compléments dans le fonds de financement.
AG Insurance calcule de manière régulière le déficit sur contrat en faisant la différence entre le financement minimum et les réserves sur contrats.

(2) Des ex-employés qui ont laissé le montant de leur pension complémentaire dans le plan.

2) Document « Demande de paiement »

Ce document est la facture de votre assurance de groupe. Vos éventuels sous-financement, dotation à votre charge [calculée conformément à votre plan de financement] et primes seront réclamés via la demande de paiement.

Le déficit total sur contrat, tel que mentionné dans le document « Situation financement minimum », pourrait être augmenté, par exemple, par le préfinancement des règles d'anticipation favorable. Ce montant sera comparé au solde du fonds de financement. Si les avoirs du fonds sont insuffisants, le sous-financement sera réclaté via une demande de paiement. Le calcul du sous-financement sera détaillé dans cette demande.

La dotation à votre charge sera également précisée et sollicitée par le biais de la demande de paiement. Elle sera calculée en fonction des données des affiliés disponibles au moment du calcul. Le montant de la dotation peut varier chaque mois, car il prendra en compte les éventuels recalculs et les montants déjà versés.

Exemple à titre indicatif :

Demande de paiement pour la période du 02/01/2025 au 01/02/2025 n° de référence : xxxxx - 01/2025
xxxxxxxxxxxxx - N° client : Kxxxx

BCE : xxx.xxx.xxx					
Règlement	Échéance	Groupe/sg	Couverture	Nature d'imputation	Montant
xxxxxxxxxx	31/01/2025	xxxx/xxxx	Vie/Décès	Prime périodique	6.314,26
	01/02/2025	xxxx/xxxx	Vie/Décès	Dotation	66.526,36
				Sous-financement actualisé	2.122,02
	Déficit sur contrat	2.351,31			
	Déficit additionnel**	572,84			
	Disponibles fonds	-891,56			
	Sous-financement	2.032,59			
	Taxe sous-fin.	89,43			
		2.122,02			
	Sans objet	31/01/2025	xxxx/xxxx	Invalidité	Prime périodique

Total de la période	76.488,90
---------------------	-----------

Solde des périodes précédentes****	1.013,17
------------------------------------	----------

TOTAL A PAYER Avec communication structurée +++xxx/xxx/xxxx+++ BE04 2100 0006 5831 BIC : GEBABEBB	77.502,07
---	------------------

** Un déficit additionnel sur contrat peut être causé, entre autres, par des règles d'anticipation favorable.